

**Comité d'accompagnement de Liège Trilogiport**  
**Liège, mardi 3 octobre 2017**  
**Réunion n° 22**  
**Procès-verbal**

**Présents :**

Emile-Louis BERTRAND	Port autonome de Liège
Stéphan NIVELLES	Service public de Wallonie, DGO 2
Céline HELLEMANS	Service public de Wallonie, DGO 2
Alain HOUTAIN	Service public de Wallonie, DGO 3, Office wallon des Déchets
Marianne PETITJEAN	Fonctionnaire Technique, Service public de Wallonie, DGO 3, Département des Permis et Autorisations Liège
André DELECOUR	Service public de Wallonie, DGO 4
Serge FILLOT	Commune d'Oupeye, Bourgmestre f.f.
Luc LEJEUNE	Ville de Visé
Benoit LAMBINON	DP World Liège
Bert DE NIJS	WDP
Christophe RAVIGNAT	Jost Group / D.L. Trilogiport Belgium
Jean GEURTEN	Représentant de la population – Commune d'Oupeye
Marcel VAN DEN MEERSSCHE	Représentant de la population de la Ville de Visé
Jean-François VERJANS	Représentant de la population de la Ville de Visé
Thierry GREFFE	Représentant « <i>Comité Village Environnement Santé</i> »
Pol BEAUWENS	Représentant ABSL « <i>Les Bassis-Mosans</i> »
Henri HUYNEN	Représentant ABSL « <i>Les Bassis-Mosans</i> »

**Excusés :**

Marcel NEVEN	Ville de Visé
Paul ERNOUX	Commune d'Oupeye, Deuxième échevin
Thierry BRASSEUR	Représentant de la population de la Commune d'Oupeye
Pierre BIEMAR	Architectes BIEMAR (Architecte Jost Group / D.L. Trilogiport Belgium)
Olivier VANSTIPELEN	Service public de Wallonie, DGO 3
Arnaud WARIN	Service public de Wallonie, DGO 3
Nicolas DELHAYE	Service public de Wallonie, DGO 3
Marc DUYCK	WDP
Michel MAJCHROWICZ	Représentant « <i>Comité Village Environnement Santé</i> »
Bernadette MOTTET	Service public de Wallonie, DGO 4
Hélène LOMBARDO	Commune d'Oupeye, Echevine Aménagement du territoire, urbanisme et Patrimoine
Thibaut MOUZELARD	Inspecteur général a.i.

## **1. PV de la réunion n° 21**

Aucune remarque spécifique

## **2. Informations complémentaires et diverses par le SPW – DGO 2**

Modification des limites des terrains de Liège Trilogiport remis en gestion par la Région wallonne au Port autonome de Liège (y inclus la reprise de la zone d'intégration environnementale) – Arrêté ministériel du 17 mai 2017.

La zone économique est gérée par le Port autonome de Liège.

La zone d'intégration environnementale est reprise entièrement par le SPW - DGO 2, à l'exception des jardins communautaires dont la gestion relève du Port autonome de Liège. Pour rappel, le Port autonome de Liège a confié la gestion de ces jardins communautaires à l'asbl Racynes.

## **3. Informations complémentaires et diverses par le/les divers concessionnaires**

### **a. DP World**

Benoît Lambinon, DP World Liège, précise que DP World Liège a manutentionné :

- Août 2017 : 1.312 EVP (Equivalent-Vingt-Pieds) – 750 boîtes ;
- Septembre 2017 : 1.325 EVP (Equivalent-Vingt-Pieds) – 750 boîtes.

Benoît Lambinon précise que l'investissement d'un portique nécessite 3 millions d'euros et que les volumes réalisés actuellement ne justifient pas cet investissement.

### **b. JostGroup**

JostGroup construit actuellement son premier hall logistique (44.000 m<sup>2</sup>).

Les photos du chantier de la construction de leur premier hall logistique (44.000 m<sup>2</sup>) et un court film réalisé par Eloy & Wust sont présentés en séance.

## **4. Divers**

M. Paul Ernoix précise : « *quand cela ne va pas on le dit mais quand cela va il faut le dire aussi. L'éclairage est enfin fonctionnel sur la rampe du pont de la rue d'Argenteau.* ».

Une série de questions est posée par l'Asbl des Bassis-Mosans :

### **1. Point de la situation pour la route entre la Clinique d'Hermalle et la petite chapelle.**

Suite aux travaux, les panneaux de chantier ont été enlevés. La circulation est dans les deux sens pendant les travaux réalisés par la Commune d'Oupeye. M. van den Meerssche précise que c'est une bonne chose pour la circulation.

M. Huynen précise que le permis nécessitait une bande pour le RAVeL.

**2. Plantations : rien n'a été fait chaussée d'Argenteau. Tous les arbres plantés sont en très grosse majorité crevés. Va-t-on les remplacer ?**

La plantation des arbres au niveau de la chaussée d'Argenteau a bien été effectuée.

Selon le marché de réalisation, il y a, pour l'ensemble des plantations, une période de garantie et d'entretien d'une durée de 5 ans durant laquelle les plants et arbres morts sont remplacés.

A l'issue de cette période de garantie de 5 ans, le SPW - DGO 2 reprendra l'entretien de la zone. Mme Hellemans précise que des plants forestiers ont été plantés le long des gabions.

M. Beauwens précise que cela ne ressemble pas du tout à des plantations et que cela ressemble davantage à des buissons sauvages qu'à des plants.

Mme Hellemans précise d'une part, qu'il a fait très chaud et d'autre part, qu'il faut un certain temps pour que les plants poussent. Mme Hellemans précise qu'un levé des plants morts a été réalisé avec l'entrepreneur. Ceux-ci seront remplacés en période idoine.

M. Huynen précise que de nombreux chardons sont en fleur sur certaines zones et mentionne la propagation de ces chardons, au-delà de 500 mètres. M. Beauwens précise qu'il doit y avoir deux fauchages. M. Huynen s'interroge si des actions seront menées afin de rendre l'état des terrains acceptable...

M. Nivelles précise que le SPW - DG02 fera son possible au printemps prochain. Un fauchage tardif doit être réalisé en mai. M. Huynen souhaite que certaines zones soient fauchées actuellement pour des raisons esthétiques.

**3. Construction de la station définitive de contrôle de l'air : quid du permis de bâtir ? - Planning des travaux. A quand les premières observations ? Pour rappel, le site a été inauguré, il y a deux ans...**

Le SPW – DGO 2 a reçu les plans pour la demande de permis le 29 septembre 2017. Il va introduire le permis à l'automne 2017 en vue de démarrer la construction au printemps 2018. L'AwAC - L'ISSeP seront à nouveau ré interpellées.

M. Huynen mentionne que le Gouvernement fédéral a sollicité l'Institut de médecine tropicale en vue d'installer 20 pièges pour capturer certains insectes qui s'échapperaient des conteneurs. Le premier de ces pièges va être installé au Port d'Anvers. Le Port de Liège a-t-il été sollicité pour le placement de tels pièges ? M. Bertrand précise que le Port de Liège n'a pas été sollicité pour le placement de tels pièges à insectes.

**4. Respect du permis: quid des portiques, toujours absents et on attend le remplacement des grues fonctionnant au diesel depuis deux ans en contradiction formelle avec le permis.**

M. Lambinon de DP World Liège précise qu'une telle grue électrique n'existe pas et que les volumes réalisés actuellement ne nécessitent pas un tel investissement.

- 5. Entretien des routes et des espaces : on a bien, pour la fête à Hermalle, tondu quelques espaces mais l'entretien général est déplorable et les merlons qui touchent les jardins privés attendent toujours la tondeuse.**

Le SPW – DGO 2 précise que l'entretien a été réalisé.

- 6. Parking de Liège Trilogiport : va-t-on en faire l'utiliser de manière régulière pour les gens du voyage ? Quid des infrastructures ?**

M. Bertrand précise que l'objectif du parking de Liège Trilogiport n'est bien évidemment pas d'accueillir les gens du voyage. Suite à l'installation de ce camp de gens du voyage, le Port autonome de Liège a directement porté plainte à la Police de la Basse-Meuse. M. Fillot tient à souligner la correction des gens du voyage. Leurs déchets ont été évacués par les services publics.

M. Huynen et M. Beauwens précisent qu'ils ont engendré une rupture d'éclairage en voulant se brancher sur un poteau d'électricité (pontages frauduleux).

M. Fillot précise que la police s'est rendue sur place mais n'ont pas pu constater de délit.

Un riverain a signalé cette rupture d'éclairage à la Commune d'Oupeye, à la Police de la Basse-Meuse et au Port autonome de Liège.

Le Port autonome de Liège informera le SPW – DGO 1 en vue de remplacer la lampe défectueuse sur le parking.

- 7. A quand les garde-corps sur les pontons ? Il en va de la sécurité de tous.**

Le SPW – DGO 2 a placé des chaînettes de sécurité qui ont disparu et précise qu'il ne mettra pas de garde-corps sur des pontons prévus pour pêcheurs. Les chaînettes ne sont pas restées longtemps. Le SPW – DGO 2 va trouver une solution en vue de placer à nouveau des chaînettes de plus large épaisseur.

M. Beauwens déplore le fait qu'il y ait de nombreux détritiques (canettes, bouteilles en plastique...) le long des routes et dans l'eau des bassins et demande au SPW – DGO 2 de veiller également à la propreté des bassins.

- 8. Malgré les travaux, est-il opportun de faire passer les bus articulés dans la desserte de la rue Marchand? Qui va remettre en état le coin de la jonction très détérioré - des deux côtés- suite au passage de ce charroi? A quand l'aménagement du tournant à angle droit - en bas de la desserte - qu'on devait faire ?**

**Modifications du merlon : le dessinateur a-t-il fini son travail ?**

Le SPW-DGO 2 ne décide pas des itinéraires des bus. Selon M. Lejeune, les itinéraires ont été modifiés durant la période des travaux du parking de la Clinique d'Hermalle. Ces derniers devraient se terminer d'ici la mi-novembre 2017. Il s'agit d'une situation temporaire.

M. Lejeune évoque à nouveau la visibilité réduite quand on sort de la rue Marchand et demande au SPW – DGO 2 de prendre les dispositions nécessaires en vue de casser l'angle et en vue d'améliorer la visibilité à cet endroit précis.

Le SPW – DGO 2 doit faire valider l'esquisse du nouveau projet par le SPW- DGO 1 (Direction générale des Routes) qui est davantage compétente en la matière. Un mur de soutènement sera placé afin d'augmenter la visibilité à cet endroit précis.

M. Nivelles précise que des balises jaunes seront installées en vue de marquer davantage l'angle.

### **Station de bruit**

M. Beauwens et M. Huynen s'interrogent sur les stations de bruit.

Le PAL contactera à nouveau M. Kaiser de L'ULg – Cedia.

### **Signalisation du RAVeL**

M. Beauwens souhaite évoquer la signalisation du RAVeL.

Selon M. Beauwens, il serait judicieux de modifier et/ou de faire disparaître une signalisation devenue obsolète à hauteur de la darse de Liège Trilogiport. Il y a toujours un signal « Fin de RAVeL » à cet endroit précis alors qu'il a été prolongé vers la zone d'intégration environnementale.

Il est possible, et même recommandable pour des motifs de sécurité, de continuer à cheminer à pied ou à rouler à vélo le long de la darse, pour rejoindre le RAVeL de la zone d'intégration environnementale.

Actuellement ce panneau sur le quai de la darse affiche un piéton et un vélo sur fond bleu, barré de rouge, et une flèche vers la gauche qui indique, pour rejoindre le hemlot et les étangs de la Julienne, de quitter le quai de la darse, et qui implique de descendre l'escalier, de traverser la voirie de liaison (il signale que les bandes blanches sont toujours manquantes et que la signalisation du passage piéton est insuffisante !), et d'emprunter la rue Marchand.

Certaines personnes se baladent ou roulent à vélo ainsi le long de la voirie alors qu'il n'y a pas d'accotements alors qu'elles pourraient parfaitement continuer sur le RAVeL.

Selon Mme Hellemans, il s'agit d'une piste cyclable et non d'un RAVeL pour lequel la signalisation est différente. Elle interrogera les personnes compétentes en la matière.

Diverses photos ont été envoyées à ce sujet au Port autonome de Liège & le SPW – DGO 2.

### **Réensemencement le long de la piste cyclable à Visé**

Enfin, M. Lejeune réitère sa demande pour le réensemencement de la zone herbagée située le long de la piste cyclable le long du quai du halage à Visé. Pour rappel, les accotements avaient été ensemencés mais les oies avaient mangé toutes les graines.

M. Luc Lejeune souhaite que le SPW – DGO 2 prenne les dispositions et mesures d'accompagnement nécessaires en vue de réensemencer cette zone. Il évoque un grillage à fines mailles ou autres solutions diverses afin d'éviter que les oies ne picorent à nouveau les semences...

Le SPW – DG02 prend bonne note de cette demande. Mme Hellemans précise qu'une réunion a eu lieu entre le chef de district et M. Puts (Ville de Visé – Environnement) à ce sujet. Une réunion sera à nouveau planifiée à ce sujet.

#### **Emplois DP World Liège**

M. Verjans s'interroge sur l'emploi au sein de DP World Liège.

M. Lambinon précise que DP World Liège emploie actuellement 5 personnes.

Selon le potentiel de 35.000 EVP / an, cela permettrait d'engager un ouvrier supplémentaire.

La réunion se termine à 18h45.

#### **Prochaine réunion**

La prochaine réunion est fixée **le mardi 5 décembre 2017 à 18h**



Emile-Louis Bertrand  
Directeur général